AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-8-74

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG-CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 27 7 août 1974

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Eudémis)

Depuis ces quatre dernières années, l'Eudémis devient de plus en plus envahissante dans le vignoble alsacien.

Plus exigeante en chaleur que la Cochylis, son cycle évolutif a été perturbé par le temps frais et pluvieux de la plus grande partie de la deuxième quinzaine du mois de juillet.

Durant cette période, les captures en pièges alimentaires furent faibles. A la suite du relèvement brusque des températures de ces huit derniers jours, de nouvelles captures de papillons, souvent importantes, ont été notées dès le 1er août, principalement dans le Haut-Rhin.

Il est important de signaler que la fécondité des papillons semble être particulièrement forte. Dans le secteur compris entre Colmar et Haschtatt, les pontes sont très nombreuses. Nous avons pu dénombrer plus de dix pontes sur certaines grappes.

L'activité de l'Eudémis est plus réduite au-delà de la limite nord de Guémar.

Les dégâts causés par l'Eudémis vont être sévères dans certaines situations. Il est donc nécessaire de renouveler le traitement insecticide sur l'ensemble du vignoble alsacien. On apportera le plus grand soin à ce traitement dans toutes les parcelles situées au sud de la limite Guémar - Ribeauvillé.

Intervenir dès réception et avant le 10 août.

Le poudrage sera à préférer par les viticulteurs équipés pour ce genre d'épandage. Dans ce cas, opérer tôt le matin.

Cette intervention est inutile dans le vignoble du Toulois.

OIDIUM

Deux cas sont à considérer :

1) Dans les parcelles où les traitements précoces ont été réalisés, les grappes sont pratiquement indemnes d'Oïdium.

Devant l'ampleur prise par cette maladie, il serait prudent d'ajouter un anti-Oïdium à la bouillie, lors du traitement Tordeuses de la Grappe.

2) Dans les parcelles où la protection a été trop tardive (c'est le cas surtout pour le Bas-Rhin), l'Oïdium a pris une extension alarmante.

Dans les situations où les grappes sont entièrement atteintes, le traitement ne sera efficace que s'il est précédé d'une application au permanganate de potassium.

MILDIOU

Il n'y a pas lieu de poursuivre la lutte contre le Mildiou.

ARAIGNEES ROUGES

Surveiller attentivement l'évolution de ces ravageurs.

346

.../...

/ GRANDES CULTURES /

- BETTERAVES INDUSTRIELLES -

CERCOSPORIOSE

L'état sanitaire des cultures de betteraves vis à vis de ce champignon a été, jusqu'ici, satisfaisant.

Les conditions climatiques de ces derniers jours (pluies orageuses localement importantes, brouillards matinaux) ont cependant été favorables à l'évolution de cette maladie à partir des quelques foyers primaires existants.

En conséquence, et pour éviter des attaques secondaires graves, nous conseillons aux producteurs d'exécuter un traitement fongicide dans les conditions suivantes :

- fin de cette semaine dans la région du Ried-Sud et dans les parcelles des autres régions présentant des taches primaires.
- dans la période du 12 au 16 Août dans toutes les autres situations (notamment Ackerland - Kochersberg, région de Wissembourg).

Comme produits, on pourra utiliser :

- produits cupriques : 2 500 g Cu/ha
- produits organo-cupriques : dose du fabricant
- bénomyl + manèbe : 150 g + 960 g/ha
- méthylthiophanate + manèbe : 250 g + 1 000 g/ha
- bénomyl : 150 g/ha (Benlate)
- méthylthiophanate : 500 g/ha (Pelt 44)
- thiabendazole : 1 000 g/ha (Tecto 60).

Les produits cupriques ou organo-cupriques sont à utiliser préventivement, donc sur des parcelles indemnes de cette maladie.

Eviter de traiter pendant les fortes chaleurs et pulvériser au moins 600 litres de bouillie par hectare.

- HOUBLON -

MILDIOU

Les cônes étant très sensibles à cette maladie, il est recommandé de renouveler la protection fongicide dans la période du 10 au 13 Août.

Nous rappelons que, pour éviter la coloration des cônes par les produits cupriques, il est préférable d'utiliser des organiques de synthèse.

PUCERONS

Dans certaines houblonnières, de nouveaux foyers de pucerons se sont manifestés.

Surveiller les parcelles et intervenir si nécessaire, en visant bien les cônes.

Apporter au moins 1 500 à 2 000 litres de bouillie à l'hectare.

ARAIGNEES ROUGES

Le temps chaud est favorable à l'activité des Araignées Rouges. Dans les secteurs infestés (DUNTZENHEIM - 67 -), suivre l'évolution de ces ravageurs et mélanger éventuellement à la bouillie anti-mildiou un produit actif à la fois sur pucerons et Acariens.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON.
J. GENNATAS.
C. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

- silicate de méthoxyéthylmercure
- thirame
- oxyquinoléate de cuivre
- dichlone
- captane.

En outre, pour lutter contre les insectes s'attaquant aux jeunes racines, et aux cotylédons (petites altises essentiellement), on aura soin d'enrober les semences de colza avec un produit à base de lindane, à raison de 45 g de m. a./kg de semences.

Pour permettre une meilleure adhérence des produits aux graines de colza, il est possible d'ajouter une cuillerée à café d'huile végétale par kg de graines, soit 200 ml/q.

Dans le cas d'un traitement mixte, fongicide-insecticide, enrober les semences avec un fongicide liquide suivi d'un traitement insecticide en poudre, ou bien utiliser un produit mixte (fongicide-insecticide) en poudre sur graines préalablement enduites d'huile.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles :

J. GENNATAS

C. JANUS

C. GACHON

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" ALSACE & LORRAINE"

J. HARRANGER

347